



Pour le moteur et la batterie, lire attentivement les manuels d'utilisation correspondants.

SOMMAIRE

1. NORMES DE SÉCURITÉ	1
2. CONNAÎTRE LA MACHINE	5
3. DÉBALLAGE ET MONTAGE	7
4. COMMANDES ET OUTILS DE CONTRÔLE	8
5. RÈGLES D'UTILISATION	10
5.1 Recommandations pour la sécurité	10
5.2 Critères d'intervention des dispositifs de sécurité	10
5.3 Opérations à effectuer avant de commencer le travail	10
5.4 Utilisation de la machine	11
5.5 Utilisation sur terrains en pente	14
5.6 Quelques conseils pour garder une belle pelouse	15
6. ENTRETIEN	15
6.1 Recommandations pour la sécurité	15
6.2 Entretien ordinaire	15
6.3 Interventions sur la machine	17
7. GUIDE POUR IDENTIFIER LES PROBLÈMES	18
8. ÉQUIPEMENTS SUR DEMANDE	19

COMMENT CONSULTER LE MANUEL

Dans le texte de ce manuel, certains paragraphes contenant des informations très **IMPORTANTs** pour la sécurité ou le fonctionnement sont signalés de différentes façons, comme indiqué ci-après:

REMARQUE ou **IMPORTANT**

Pour donner des précisions ou d'autres éléments à ce qui vient d'être indiqué, dans le but de ne pas endommager la machine ou de ne pas causer de dommages.

⚠ ATTENTION! *Possibilité de lésions à l'utilisateur ou à autrui en cas de non respect des consignes.*

⚠ DANGER! *Possibilité de lésions graves à l'utilisateur ou à autrui, et danger de mort, en cas de non respect des consignes.*

Le manuel décrit plusieurs versions de machine qui peuvent se différencier les unes des autres essentiellement selon:

- Le type de transmission: avec changement de vitesses mécanique ou avec réglage hydrostatique continu de la vitesse. Les modèles à transmission hydrostatique reportent l'inscription «HYDRO» sur la plaque signalétique (voir 2.2).
- La présence de composants ou d'équipements qui ne sont pas toujours disponibles dans les différentes zones de commercialisation.
- Les équipements spéciaux.

Le symbole «» indique les différences relatives à l'utilisation et il est suivi de l'indication de la version à laquelle il se réfère.

REMARQUE *Toutes les indications «avant», «arrière», «droite» et «gauche» se réfèrent à la position de l'opérateur assis. (Fig. 1.1)*

IMPORTANT *Pour toutes les opérations d'utilisation et entretien relatives au moteur et à la batterie qui ne sont pas décrites dans le présent manuel, consulter les manuels d'utilisation spécifiques, qui font partie intégrante de la documentation fournie.*

1. NORMES DE SÉCURITÉ à observer scrupuleusement

A) FORMATION

- 1) **ATTENTION!** Lire attentivement ces instructions avant d'utiliser la machine. Se familiariser avec les commandes et avec la bonne utilisation de la machine. Apprendre à arrêter rapidement le moteur. Le non-respect des avertissements et des instructions peut causer des incendies et/ou de graves lésions. Conserver tous les avertissements et les instructions pour toute consultation future.
- 2) Ne jamais permettre à des enfants ou à des personnes ne connaissant pas suffisamment les instructions d'utiliser la machine. La réglementation locale peut fixer un âge minimum pour l'utilisateur.
- 3) Ne pas utiliser la machine lorsque des personnes, en particulier des enfants ou des animaux se trouvent à proximité.
- 4) Ne jamais utiliser la machine en cas de fatigue ou de malaise de l'utilisateur, ou en cas de consommation de médicaments, de drogues,

d'alcool ou de substances dangereuses pour les capacités de réflexes et de concentration.

5) Se rappeler que l'opérateur ou l'utilisateur est responsable des accidents et des imprévus qui peuvent arriver à d'autres personnes ou à leurs biens. L'utilisateur est responsable de l'évaluation des risques potentiels du terrain à travailler et de la mise en place de toutes les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et celle d'autrui, en particulier sur les terrains en pente, les sols accidentés, glissants ou instables.

6) Si la machine est cédée ou prêtée à des tiers, vérifier que l'utilisateur prenne connaissance des consignes d'utilisation contenues dans le présent manuel.

7) Ne pas transporter des enfants ou d'autres passagers sur la machine, car ils pourraient tomber ou occasionner des lésions graves ou compromettre la conduite en sécurité de la machine.

8) Le conducteur de la machine doit suivre scrupuleusement les instructions relatives à la conduite et en particulier:

- Ne pas se distraire et rester suffisamment concentré pendant le travail.
- Se rappeler qu'il n'est pas possible de reprendre le contrôle d'une machine qui glisse sur une pente en utilisant le frein. Les causes principales de la perte du contrôle sont:
 - Manque d'adhérence des roues.
 - Vitesse excessive.
 - Freinage inadéquat.
 - Machine inadaptée à l'utilisation.
 - Manque de connaissance des effets pouvant dériver des conditions du terrain, en particulier dans les pentes.
 - Mauvaise utilisation comme véhicule de remorquage.

9) La machine est équipée d'une série de mini-rupteurs et de dispositifs de sécurité qu'il ne faut jamais modifier ou enlever, sous peine d'annuler la garantie et de soulever le fabricant de toute responsabilité. Toujours contrôler que les dispositifs de sécurité fonctionnent avant d'utiliser la machine.

B) OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

1) Lors de l'utilisation de la machine, toujours porter des chaussures de sécurité résistantes, antidérapantes et des pantalons longs. Ne pas utiliser la machine pieds nus ou avec des chaussures ouvertes. Éviter de porter des chaînes, des bracelets ou des vêtements larges avec des parties flottantes, ou dotés de lacets ou cravates. Les cheveux longs doivent être attachés. Toujours porter un casque anti-bruit.

2) Inspecter minutieusement toute la zone de travail et enlever tout ce qui pourrait être éjecté par la machine ou tout ce qui pourrait endom-

mager l'assemblage d'organes de coupe et le moteur (cailloux, branches, fils de fer, os, etc..).

3) ATTENTION: DANGER! L'essence est très inflammable.

- Conserver le carburant dans les bidons prévus à cet effet.
- Faire le plein d'essence à l'aide d'un entonnoir, en plein air uniquement et ne pas fumer pendant cette opération, ni lors de la manipulation du carburant.
- Ajouter de l'essence avant de démarrer le moteur et ne jamais enlever le bouchon du réservoir de carburant ou faire le plein lorsque le moteur est en fonctionnement ou tant qu'il est encore chaud.
- Ne pas faire démarrer le moteur si de l'essence a été répandue; éloigner la machine de la zone où le carburant a été renversé, et éviter de créer toute possibilité d'incendie tant que le carburant ne s'est pas évaporé et que les vapeurs d'essence ne se sont pas dissipées.
- Remettre et serrer correctement les bouchons du réservoir et du récipient.

4) Remplacer les silencieux défectueux.

5) Procéder à un contrôle général de la machine avant son utilisation, en particulier:

De l'aspect de l'organe de coupe, contrôler que les vis et l'assemblage d'organes de coupe ne sont ni usés ni endommagés. Remplacer en bloc les organes de coupe et les vis endommagées ou usées pour maintenir l'équilibrage. Les éventuelles réparations doivent être exécutées dans un centre spécialisé.

6) Contrôler l'état de la batterie à intervalles réguliers. La remplacer si l'enveloppe de la batterie, le couvercle ou les bornes sont endommagés.

7) Avant de commencer toute activité, toujours monter les protections d'éjection (bac de ramassage, protection d'éjection latérale ou protection d'éjection postérieure).

C) PENDANT L'UTILISATION

1) Ne pas faire fonctionner le moteur dans des endroits confinés où des gaz nocifs contenant du monoxyde de carbone peuvent s'accumuler. Les opérations de démarrage doivent s'effectuer en plein air ou dans un lieu bien aéré ! Toujours se rappeler que les gaz d'échappement sont toxiques.

2) Travailler uniquement à la lumière du jour ou avec un bon éclairage et en conditions de bonne visibilité. Tenir les personnes, les enfants et les animaux éloignés de la zone de travail.

3) Si possible, éviter de travailler dans l'herbe mouillée. Éviter de travailler sous la pluie et par temps orageux. Ne pas utiliser la machine par mauvais temps, notamment lorsqu'il existe un

risque de foudre.

4) Avant de démarrer le moteur, débrayer l'organe de coupe ou la prise de force, mettre la transmission au point mort.

5) Faire très attention à proximité d'obstacles qui pourraient limiter la visibilité.

6) Insérer le frein de stationnement pour garer la machine.

7) Ne jamais utiliser la machine sur des pentes supérieures à 10° (17%), indépendamment du sens de la marche.

8) Se rappeler qu'il n'existe pas de pente "sûre". Se déplacer sur des terrains en pente demande une attention particulière. Pour éviter de basculer ou de perdre le contrôle de la machine:

- Ne pas s'arrêter ou repartir brusquement dans une pente ou dans une côte.
- Embrayer doucement et toujours garder une vitesse engagée, surtout en descente.
- Réduire la vitesse dans les pentes et dans les virages serrés.
- Faire attention aux dos d'âne, aux cassis et aux dangers cachés.
- Ne jamais tondre en travers de la pente. Les pelouses en pente se tondent dans le sens de la montée et de la descente et jamais transversalement. Faire très attention aux changements de direction et à ce que les roues en amont ne rencontrent pas d'obstacles (cailloux, branches, racines, etc.) susceptibles de faire glisser la machine sur le côté, de la renverser ou d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.

9) Réduire la vitesse avant tout changement de direction sur des terrains en pente et mettre le frein de stationnement avant de laisser la machine à l'arrêt et sans surveillance.

10) Faire très attention à proximité d'escarpements, de fossés ou de talus. La machine peut se renverser si une roue franchit un bord ou si le bord cède.

11) Prêter la plus grande attention pendant la tonte et les manœuvres en marche arrière. Regarder derrière soi avant et pendant la marche arrière pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'obstacles.

12) Faire attention lorsque vous remorquez des charges ou que vous utilisez un outillage lourd:

- Pour les barres de remorquage, n'utiliser que des points d'attelage homologués.
- Limiter les charges à celles qui peuvent être aisément contrôlées.
- Ne pas braquer brusquement. Faire attention en marche arrière.
- Utiliser des contrepoids ou des poids sur les roues quand cela est indiqué par le manuel d'utilisation.

13) Débrayer l'organe de coupe ou la prise de force lors de traversée de surfaces sans herbe lors de déplacement de ou vers la zone à tondre

et mettre l'assemblage de l'organe de coupe dans la position la plus haute.

14) Faire très attention à la circulation routière lors de l'utilisation de la machine en bordure de route.

15) ATTENTION! La machine n'est pas homologuée pour circuler sur les voies publiques. Elle s'utilise exclusivement (conformément au Code de la Route) dans des zones privées interdites au trafic.

16) Ne jamais utiliser la machine si les protections sont endommagées, sans le bac de ramassage, la protection d'éjection latérale ou la protection d'éjection postérieure.

17) Ne jamais approcher les mains et les pieds à proximité ou en-dessous des pièces rotatives. Toujours rester à distance de l'ouverture d'éjection.

18) Ne pas laisser la machine arrêtée dans l'herbe haute avec le moteur en marche afin d'éviter de provoquer des incendies.

19) Lors de l'utilisation des équipements, ne jamais diriger l'éjection vers les personnes.

20) Utiliser les équipements approuvés par le fabricant de la machine uniquement.

21) Ne pas utiliser la machine si les équipements / appareils ne sont pas installés aux endroits prévus.

22) Faire attention lors de l'utilisation des bacs de ramassage et des équipements car ils peuvent altérer la stabilité de la machine, en particulier dans les pentes.

23) Ne jamais modifier les réglages du moteur, ni mettre le moteur en surrégime.

24) Ne pas toucher les composants du moteur qui chauffent pendant l'utilisation. Risque de brûlures.

25) Débrayer l'organe de coupe ou la prise de force, mettre au point mort et insérer le frein de stationnement, arrêter le moteur et retirer la clé (en s'assurant que toutes les parties en mouvement sont complètement arrêtées):

- À chaque fois que la machine est laissée sans surveillance ou que le poste de conduite est abandonné:
- Avant de supprimer les causes d'un blocage ou de déboucher la goulotte d'éjection.
- Avant toute opération de nettoyage, de vérification ou de réparation de la machine.
- Après avoir heurté un objet étranger. Vérifier si la machine est endommagée et effectuer les réparations nécessaires avant de l'utiliser à nouveau.

26) Débrayer l'organe de coupe ou la prise de force et arrêter le moteur (en s'assurant que toutes les parties en mouvement sont complètement arrêtées):

- Avant de faire le plein de carburant.
- À chaque fois qu'on enlève ou que l'on remonte le bac de ramassage.

- Toutes les fois que l'on enlève ou que l'on remonte la protection d'éjection latérale.
- Avant de régler la hauteur de coupe, si cette opération ne peut pas être effectuée depuis le poste du conducteur.

27) Débrayer l'organe de coupe ou la prise de force pendant le transport et à chaque fois qu'ils ne sont pas utilisés.

28) Réduire le régime du moteur avant de l'arrêter. À la fin du travail, couper l'alimentation du carburant en suivant les instructions fournies par le manuel.

29) Faire attention à l'assemblage d'organes de coupe avec plus d'un organe de coupe car un organe de coupe en rotation peut déterminer la rotation des autres.

30) ATTENTION – En cas de ruptures ou d'accidents pendant l'utilisation de la machine, arrêter immédiatement le moteur et éloigner la machine afin de ne pas provoquer de dommages supplémentaires; en cas d'accidents avec lésions personnelles ou à des tiers, activer immédiatement les procédures d'urgence les mieux adaptées à la situation en cours et s'adresser à une structure médicale pour la dispense des soins nécessaires. Enlever soigneusement les éventuels débris qui, si ignorés, pourraient causer des dommages ou des lésions aux personnes ou aux animaux.

31) ATTENTION – Le niveau de bruit et de vibration indiqués par cette notice sont les valeurs maximum d'utilisation de la machine. L'utilisation d'un organe de coupe non équilibré, d'une vitesse de mouvement excessive et l'absence d'entretien ont une influence significative sur les émissions sonores et les vibrations. Il faut donc adopter des mesures préventives afin d'éliminer tout dommage possible dû à un bruit élevé et aux contraintes issues des vibrations; veiller à l'entretien de la machine, porter un casque anti-bruit, faire des pauses pendant le travail.

D) ENTRETIEN ET ENTREPOSAGE

1) ATTENTION! Enlever la clé et lire les instructions correspondantes avant d'entamer tout nettoyage ou entretien. Porter des vêtements appropriés et des gants de travail dans toutes les situations entraînant un risque pour les mains.

2) ATTENTION! Ne jamais utiliser la machine si certaines de ses pièces sont usées ou endommagées. Les pièces défectueuses ou détériorées doivent être remplacées et ne doivent jamais être réparées. Utiliser les pièces de rechange originales uniquement: l'utilisation de pièces de rechange non originales et/ou montées de manière incorrecte compromet la sécurité de la machine, peut provoquer des accidents ou des lésions personnelles et soulève le constructeur de toute obligation ou responsabilité.

3) Toutes les interventions de réglage et d'entretien qui ne sont pas décrites dans ce manuel doivent être exécutées par le revendeur ou un centre spécialisé disposant des connaissances et des équipements nécessaires pour que le travail soit exécuté correctement, en maintenant le niveau de sécurité de la machine d'origine. Les opérations exécutées dans des structures inadéquates ou par des personnes non qualifiées entraînent la déchéance de toute forme de garantie que ce soit et de toute obligation ou responsabilité du fabricant.

4) Après chaque utilisation, retirer la clé et contrôler les éventuels dommages.

5) Maintenir tous les écrous et les vis serrés afin de toujours assurer les conditions de fonctionnement en sécurité de la machine. Un entretien régulier est essentiel pour la sécurité et le maintien du niveau de performances.

6) Contrôler régulièrement que les vis de l'organe de coupe soient bien serrées.

7) Porter des gants de travail pour manipuler l'organe de coupe, pour le démonter ou le remonter.

8) Faire attention à l'équilibrage des organes de coupe quand ils sont affûtés. Toutes les opérations concernant les organes de coupe (démontage, affûtage, équilibrage, remontage et/ou remplacement) sont des travaux compliqués qui demandent une compétence spécifique outre à l'utilisation d'équipements spéciaux; pour des raisons de sécurité, il faut donc toujours les faire exécuter dans un centre spécialisé.

9) Contrôler le fonctionnement des freins à intervalles réguliers. L'entretien des freins est important et, si besoin, les réparer.

10) Contrôler à intervalles réguliers la protection d'éjection latérale ou la protection d'éjection postérieure, le bac de ramassage et la grille d'aspiration. Les remplacer si endommagés.

11) Remplacer les étiquettes indiquant les instructions ou les avertissements, si endommagés.

12) Lorsque la machine doit être rangée ou laissée sans surveillance, abaisser l'assemblage des organes de coupe.

13) Placer la machine dans un lieu inaccessible aux enfants.

14) Ne pas entreposer la machine avec du carburant dans le réservoir dans un endroit où les vapeurs d'essence pourraient atteindre une flamme, une étincelle ou une forte source de chaleur.

15) Laisser refroidir le moteur avant de ranger la machine à un endroit quelconque.

16) Pour réduire le risque d'incendie, débarrasser le moteur, le silencieux d'échappement, le compartiment de la batterie et la zone d'entreposage de l'essence des résidus d'herbe, de feuilles ou d'excès de graisse. Toujours vider

le bac de ramassage et ne pas laisser de récipients avec l'herbe coupée à l'intérieur d'un local.

16) Pour réduire le risque d'incendie, contrôler régulièrement la présence de pertes d'huile et/ou de carburant.

18) Si le réservoir doit être vidangé, effectuer cette opération en plein air et lorsque le moteur est froid.

19) Ne jamais laisser les clés insérées ou à la portée des enfants ou de personnes non aptes. Enlever la clé avant de commencer toute opération d'entretien.

E) TRANSPORT

1) ATTENTION! - Si la machine doit être transportée sur un camion ou une remorque, utiliser des rampes d'accès ayant une résistance, une largeur et une longueur adéquates. Charger la machine avec le moteur éteint, sans conducteur et en la poussant seulement, avec l'effort d'un nombre de personnes adéquat. Pendant le transport, fermer le robinet d'essence (si prévu), abaisser l'assemblage de l'organe de coupe ou l'équipement, enclencher le frein de stationnement et fixer adéquatement la machine au moyen de transport avec des câbles ou des chaînes.

F) PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

1) La protection de l'environnement doit être un aspect important et prioritaire dans l'utilisation de la machine, au profit de la société civile et de l'environnement dans lequel nous vivons. Éviter de déranger le voisinage.

2) Suivre scrupuleusement les normes locales pour l'élimination des emballages, des huiles, de l'essence, des pièces détériorées ou de tout élément ayant un effet important sur l'environnement; ces déchets ne doivent pas être jetés à la poubelle, mais doivent être séparés et confiés aux centres de collecte prévus, qui procéderont au recyclage des matériaux.

3) Suivre scrupuleusement les normes locales pour l'élimination des déchets après la coupe.

4) Au moment de la mise hors service, ne pas abandonner la machine dans la nature, mais contacter un centre de collecte, selon les normes locales en vigueur.

2. CONNAÎTRE LA MACHINE

2.1 DESCRIPTION DE LA MACHINE ET DOMAINE D'UTILISATION

Cette machine est un équipement de jardinage et plus précisément une tondeuse à gazon à

conducteur porté.

La machine est équipée d'un moteur qui actionne l'organe de coupe, protégé par un carter, ainsi qu'un groupe de transmission qui actionne le mouvement de la machine.

L'opérateur est en mesure de conduire la machine et d'actionner les commandes principales en restant toujours assis au poste de conduite. Les dispositifs montés sur la machine prévoient l'arrêt du moteur et de l'organe de coupe, en quelques secondes, dès que les actions de l'opérateur ne sont pas conformes aux conditions de sécurité prévues.

Usage prévu

Cette tondeuse a été conçue et construite pour couper l'herbe.

L'utilisation d'équipements particuliers, prévus par le fabricant comme l'équipement original ou vendu séparément, permet d'effectuer la tonte en fonction des différents modes opératoires, illustrés par ce manuel ou dans le mode d'emploi qui accompagne les équipements.

De la même façon, la possibilité d'appliquer des équipements supplémentaires (si prévus par le fabricant) peut élargir l'usage prévu à d'autres fonctions, selon les limites et les conditions indiquées dans le mode d'emploi accompagnant l'équipement.

Typologie d'utilisateur

Cette machine est destinée à être utilisée par des particuliers, à savoir des opérateurs non professionnels. Cette machine est destinée à un «usage récréatif».

Usage impropre

Tout usage autre que ceux cités ci-dessus peut se révéler dangereux et nuire aux personnes et/ou aux choses.

Font partie de l'usage impropre (à titre d'exemple, mais pas seulement):

- transporter sur la machine ou sur une remorque d'autres personnes, enfants ou animaux;
- utiliser la machine pour passer sur des terrains instables, glissants, glacés, rocailleux ou inégaux, des flaques ou des mares ne permettant pas d'évaluer la consistance du terrain;
- actionner l'organe de coupe sur des sections non herbeuses;
- utiliser la machine le ramassage des feuilles ou des débris.

L'usage impropre de la machine implique la déchéance de la garantie et soulève le fabricant de toute responsabilité, en reportant sur l'utilisa-

teur tous les frais dérivants de dommages ou de lésions corporelles à l'utilisateur ou des tiers.

2.2 PLAQUE SIGNALÉTIQUE ET COMPOSANTS DE LA MACHINE (voir figures aux pages ii)

1. Niveau de puissance acoustique
2. Marque de conformité CE
3. Année de fabrication
4. Puissance et vitesse de service du moteur
5. Type de machine
6. Numéro de série
7. Masse de la machine avec réservoir vide en kg
8. Nom et adresse du fabricant
9. Type de transmission (si indiqué)
10. Code article

L'exemple de la déclaration de conformité se trouve à l'avant-dernière page du manuel.



/---/---/---/---/---/---/---/---/

Inscrire ici le numéro de série de la machine (6)

Immédiatement après l'achat de la machine, écrire les numéros d'identification (3, 5 et 6) dans les espaces prévus à la dernière page du manuel.

La machine est composée d'une série de pièces principales dont les fonctions sont les suivantes:

11. **Assemblage d'organes de coupe:** c'est le carter qui renferme les organes de coupe.
12. **Organes de coupe:** ce sont les éléments placés pour la tonte de l'herbe; les ailettes situées à l'extrémité favorisent le transport de l'herbe coupée vers la goulotte d'éjection.
13. **Goulotte d'éjection:** c'est la pièce permettant de raccorder l'assemblage des organes de coupe au bac de ramassage.
14. **Bac de ramassage:** il sert d'une part à ramasser l'herbe tondue et d'autre part, il constitue un élément de sécurité puisqu'il empêche aux objets éventuellement pris par les organes de coupe d'être éjectés loin de la machine.
15. **Défecteur d'éjection latérale (si prévu):** il empêche aux objets éventuellement pris par les organes de coupe d'être éjectés loin de la machine.
16. **Moteur:** elle fournit l'énergie pour le démarrage du moteur; ses caractéristiques et ses règles d'utilisation sont décrites dans un manuel à part.
17. **Batterie:** elle fournit l'énergie pour le démarrage du moteur; ses caractéristiques et

ses règles d'utilisation sont décrites dans un manuel à part.

18. **Siège de conduite:** c'est le poste de travail de l'opérateur et il est muni d'un capteur qui détecte sa présence pour l'intervention des dispositifs de sécurité.
19. **Étiquettes d'instructions et sécurité:** elles rappellent les principales dispositions pour travailler en sécurité.

2.3 PRESCRIPTIONS DE SÉCURITÉ

Il faut utiliser la machine avec prudence. Dans ce but, des étiquettes destinées à vous rappeler les principales précautions d'utilisation ont été placées sur la machine sous forme de pictogrammes. Ces étiquettes sont considérées comme faisant partie intégrante de la machine.

Si une étiquette se détache ou devient illisible, contactez votre revendeur qui veillera à la remplacer. Leur signification est expliquée ci-après.

31. **Attention:** Lire les instructions avant d'utiliser la machine.
32. **Attention:** enlever la clé de contact et lire les instructions avant toute opération d'entretien ou de réparation.
33. **Danger! Projection d'objets:** Tenir les personnes éloignées de la machine.
34. **Danger! Renversement de la machine:** Ne pas utiliser cette machine sur des pentes supérieures à 10°.
35. **Danger! Mutilations:** Tenir les enfants éloignés de la machine lorsque le moteur est en marche.
36. **Risque de coupures:** Organe de coupe en mouvement. Ne pas introduire les mains et les pieds à l'intérieur du siège des organes de coupe.

REMARQUE Les images correspondant aux textes des chapitres 3 et suivants se trouvent aux pages iii et suivantes de ce manuel.

3. DÉBALLAGE ET MONTAGE

Pour des raisons de stockage et de transport, certains éléments de la machine ne sont pas assemblés directement en usine mais doivent être montés après déballage. Pour leur montage, suivre ces consignes:

IMPORTANT La machine est livrée sans huile moteur ni essence. Avant de démarrer le moteur, effectuer le plein d'huile et d'essence selon les indications fournies dans le manuel du moteur.

ATTENTION! *Le déballage de la machine et l'achèvement du montage doivent être effectués sur une surface plane et solide, avec un espace suffisant pour la manutention de la machine et des emballages, en utilisant toujours les outils appropriés.*

3.1 DÉBALLAGE

Au moment du déballage, veiller à bien récupérer toutes les pièces et l'équipement fournis et à ne pas endommager l'assemblage des organes de coupe lorsque la machine est descendue de la palette.

L'emballage standard contient:

- la machine;
- le couvercle du tableau de bord;
- le tube de la colonne de direction;
- le volant;
- le siège;
- la rallonge du levier de commande d'embrayage de l'organe de coupe;
- les composants du bac de ramassage;
- la partie inférieure de la plaque postérieure;
- les composants pour l'accessoire "mulching" (si prévu);
- le déflecteur d'éjection latérale (si prévu);
- les équipements à utiliser pour achever le montage des différents composants de la machine (dans des enveloppes séparées pour chaque utilisation);
 - un chargeur de batteries (si prévu)
 - 2 clés de contact;
 - un fusible de rechange de 10 A, à conserver en cas de besoin.
 - Le Manuel d'emploi et les documents de la machine.

REMARQUE *Pour éviter d'endommager l'assemblage des organes de coupe, le porter à la hauteur maximum et faire très attention au moment de la descente de la palette.*

Transmission hydrostatique

- Pour faciliter la dépose de la palette et le déplacement de la machine, placer le levier de déblocage de la transmission arrière en position «B» (voir 4.23).

Les emballages doivent être éliminés selon les dispositions locales en vigueur.

3.2 MONTAGE DE LA PLAQUE POSTÉRIEURE (Fig. 3.1)

- Appliquer les plaquettes (1) aux deux étriers de support (2) et (3), selon les indications de la figure.

Fixer les deux étriers (2) et (3) aux supports du cadre à l'aide des vis (4) en veillant à respecter la position droite et gauche.

Monter la partie inférieure (5) de la plaque postérieure et la fixer aux étriers inférieurs à l'aide des vis (6), sans les serrer à fond.

Transmission hydrostatique

- - Vérifier que le levier de déblocage (7) est correctement placé dans la rainure de la plaque postérieure et qu'il coulisse librement.

Serrer les vis (6) à fond.

3.3 MONTAGE DU TABLEAU DE BORD ET DU VOLANT (Fig. 3.2)

- Utiliser l'équipement marqué de la lettre "B". Disposer la machine sur une surface plane et aligner les roues avant. Monter le tube (3) sur la colonne de direction (2) en veillant à ce que le goujon (1) soit correctement inséré dans le logement du tube. Introduire la rallonge de la colonne de direction (3a) dans le trou du tube (3). Monter le couvercle du tableau de bord (5) en ayant soin d'encliqueter correctement tous les accrochages dans leurs sièges respectifs. Monter le volant (6) sur le tube (3) de manière à ce que les rayons soient tournés vers le siège. Monter le volant en le fixant à l'aide de la visserie (7a/b/c) fournie dans l'équipement, selon la séquence indiquée. Appliquer le couvercle du volant (8) en encliquetant les trois accrochages dans leurs sièges respectifs.

3.4 INSTALLATION DU SIÈGE (Fig. 3.3)

- Utiliser l'équipement marqué de la lettre "C". Monter le siège (1) sur la plaque (2) en utilisant les vis (3a/b/c).

3.5 MONTAGE DE LA RALLONGE DU LEVIER DE COMMANDE DE L'ORGANE DE COUPE (Fig. 3.4)

- Utiliser l'équipement marqué de la lettre "C". Visser la poignée (1) sur la rallonge (2), puis visser la rallonge (2) à l'extrémité du levier (3).

3.6 BRANCHEMENT DE LA BATTERIE (Fig. 3.5)

La batterie (1) est située sous le siège; on y accède en retirant le cache (2).

Brancher le connecteur de la batterie (3) au connecteur de la machine (4) et positionner le câble (5) de manière à ce qu'il reste fixé dans son logement (7).

À l'aide du connecteur (6), recharger la batterie en suivant les indications du Manuel (voir 6.2.3), puis remettre le cache (2).

3.7 INSTALLATION DU BAC DE RAMASSAGE (Fig. 3.6)

• Utiliser l'équipement marqué de la lettre "D". Monter le bac de ramassage selon les séquences indiquées dans la figure.

3.8 MONTAGE DE L'ACCESSOIRE POUR "MULCHING" (si prévu) (Fig. 3.7)

• Utiliser l'équipement marqué de la lettre "E".

Monter le manche (1) sur le bouchon déflecteur (2) au moyen de la fiche (3) en la poussant à fond à l'aide d'un marteau.

Introduire une extrémité du ressort (4) dans l'ouverture du bouchon déflecteur (2) et la fixer au moyen de la fiche (5) placée dans le siège prévu à cet effet (6) du bouchon déflecteur (2).

Introduire l'autre extrémité du ressort (4) dans la partie la plus large du crochet (7).

À l'aide d'un tournevis, accrocher la partie la plus étroite du crochet (7) au trou du manche (1).

4. COMMANDES ET OUTILS DE CONTRÔLE

4.1 VOLANT DE DIRECTION (Fig. 4.1 n° 1)

Il commande le braquage des roues avant.

4.2 LEVIER DU FREIN DE STATIONNEMENT (Fig. 4.1 n° 2)

Ce levier sert à empêcher à la machine de se déplacer lorsqu'elle est à l'arrêt. Le levier d'embrayage a deux positions, correspondant à:

«A» = Frein retiré
«B» = Frein inséré

– Pour enclencher le frein de stationnement, appuyer à fond sur la pédale (4.11 ou 4.21) et porter le levier en position «B»; quand on relâche le pied de la pédale, le frein reste bloqué en position abaissée.

– Pour déclencher le frein de stationnement, appuyer sur la pédale (4.11 ou 4.21), ainsi le levier se reporte en position «A».

4.3 COMMANDE D'EMBRAYAGE ET FREIN DES ORGANES DE COUPE (Fig. 4.1 n° 3)

Ce levier se règle sur deux positions indiquées par une plaquette et correspondant à:

 Position «A» = organes de coupe débrayés.

 Position «B» = organes de coupe embrayés.

IMPORTANT *Le levier doit être embrayé doucement en évitant les mouvements brusques.*

– Si les organes de coupe sont embrayés sans que les conditions de sécurité prévues ne soient respectées, le moteur s'éteint ou ne peut pas être démarré (voir 5.2).
– Débrayer les organes de coupe (position «A»), un frein est actionné en même temps et bloque leur rotation en cinq secondes.

4.4 LEVIER DE RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DE TONTE (Fig. 4.1 n° 4)

Ce levier a différentes positions qui permettent de régler la tonte sur autant de hauteurs différentes.

– Pour passer d'une position à l'autre, il faut déplacer latéralement le levier et le placer de nouveau dans l'un des crans d'arrêt.

4.5 INTERRUPTEUR À CLÉ (Fig. 4.1 n° 5)

Cette commande à clé compte trois positions:

 «ARRÊT» correspond à tout éteint;

 «MARCHE» actionne tous les services;

 «DÉMARRAGE» actionne le démarreur.

– En relâchant la clé à partir de la position «DÉMARRAGE», elle se remet automatiquement sur «MARCHE».

4.6 LEVIER D'ACCÉLÉRATEUR (Fig. 4.1 n° 6)

Il règle le nombre de tours du moteur. Les positions, indiquées sur la plaque, indiquent:

 «STARTER» (si prévue) démarrage à froid

 «LENT» vitesse minimum du moteur

 «RAPIDE» vitesse maximum du moteur

- La position «STARTER» (si prévue) provoque un enrichissement du mélange; elle doit être utilisée en cas de démarrage à froid et seulement pendant le temps strictement nécessaire.
- Sur les trajets pour le déplacement de la machine, choisir une position intermédiaire entre «LENT» et «RAPIDE».
- Durant la tonte, porter le levier en position «RAPIDE».

4.7 PÉDALE D'AUTORISATION DE TONTE EN MARCHÉ ARRIÈRE (Fig. 4.1 n° 7)

En maintenant la pédale appuyée, il est possible de reculer avec les organes de coupe embrayés, sans provoquer l'arrêt du moteur.

Transmission mécanique

4.11 PÉDALE EMBRAYAGE / FREIN (Fig. 4.2 n° 11)

Cette pédale exerce une double fonction: sur la première partie de sa course, elle actionne l'embrayage en activant ou en arrêtant la rotation des roues; sur la deuxième, elle agit en tant que frein sur les roues arrières.

IMPORTANT *Il faut faire très attention à ne pas maintenir la pédale dans une position intermédiaire lors de l'embrayage ou du débrayage: la courroie de transmission du mouvement peut surchauffer et s'abîmer.*

REMARQUE *Ne pas tenir le pied appuyé sur la pédale pendant la marche.*

4.12 LEVIER DE CHANGEMENT DE VITESSE (Fig. 4.2 n° 12)

Ce levier se règle sur six positions correspondant aux quatre vitesses de marche avant, au point mort «N» et à la marche arrière «R».

Pour passer d'une vitesse à l'autre, appuyer sur la première partie de la course de la pédale (4.11) et déplacer le levier selon les indications reportées sur l'étiquette.

ATTENTION! *La marche avant doit être insérée à l'arrêt.*

ATTENTION! *La marche arrière doit être insérée à l'arrêt.*

Transmission hydrostatique

4.21 PÉDALE FREIN (Fig. 4.3 n° 21)

Cette pédale actionne le frein sur les roues arrière.

4.22 PÉDALE TRAZIONE (Fig. 4.3 n.22)

Cette pédale embraye la traction des roues et permet de régler la vitesse de la machine, aussi bien en marche avant qu'en marche arrière.

- Pour passer la marche avant, appuyer avec la pointe du pied dans la direction «F»; en augmentant la pression sur la pédale, on augmente progressivement la vitesse de la machine.
- Pour passer la marche arrière, appuyer sur la pédale avec le talon dans la direction «R».
- Quand on relâche la pédale, on retourne automatiquement en position de point mort «N».

ATTENTION! *La marche arrière doit être insérée à l'arrêt.*

REMARQUE *Si la pédale de traction est actionnée en marche avant ou en marche arrière avec le frein de stationnement (4.2) enclenché, le moteur s'arrête.*

4.23 LEVIER DE DÉBLOCAGE DE LA TRANSMISSION HYDROSTATIQUE (Fig. 4.3 n° 23)

Ce levier a deux positions, indiquées par une plaquette:

«A» = Transmission insérée: pour toutes les conditions d'utilisation, en marche et pendant la tonte;

«B» = Transmission débloquée: il réduit considérablement l'effort nécessaire pour déplacer la machine à la main, avec le moteur éteint.

IMPORTANT *Pour éviter d'endommager le groupe de transmission, cette opération ne doit être effectuée qu'à moteur arrêté avec la pédale (4.22) en position «N».*

5. RÈGLES D'UTILISATION

5.1 RECOMMANDATIONS POUR LA SÉCURITÉ

⚠ ATTENTION! *Si l'on prévoit d'utiliser la machine surtout sur des terrains en pente (jamais supérieure à 10°), lire avec attention les normes générales pour opérer en toute sécurité (voir 5.5).*

IMPORTANT *Toutes les références relatives aux positions des commandes sont celles illustrées au chapitre 4.*

5.2 CRITÈRES D'INTERVENTION DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

Les dispositifs de sécurité agissent selon deux critères:

- empêcher le démarrage du moteur si toutes les conditions de sécurité ne sont pas respectées;
- arrêter le moteur si ne serait-ce qu'une seule condition de sécurité n'est plus respectée.

a) Pour démarrer le moteur, il faut dans tous les cas que:

- la transmission soit au point mort;
- les organes de coupe soient débrayés;
- l'opérateur soit assis.

b) Le moteur s'arrête quand:

- l'opérateur abandonne le siège ;
- on soulève le bac de ramassage sans avoir débrayé les organes de coupe ;
- on embraye l'organe de coupe sans avoir appliqué le bac de ramassage ;
- le frein de stationnement est enclenché sans qu'on ait débrayé l'organe de coupe.
- la pédale de la traction est actionnée (voir 4.22) avec le frein de stationnement inséré.

5.3 OPÉRATIONS À EFFECTUER AVANT DE COMMENCER LE TRAVAIL

Avant de commencer à travailler, il faut effectuer une série de contrôles et d'opérations pour assurer que le travail soit effectué de façon convenable et dans des conditions de sécurité maximales.

5.3.1 Réglage du siège (Fig. 5.1)

Pour modifier la position du siège, il faut desserrer les quatre vis de fixation (1) et faire coulisser le siège le long des fentes du support. Après avoir réglé la position, serrer à fond les quatre vis (1).

5.3.2 Pression des pneus (Fig. 5.2)

Une bonne pression des pneus est la condition essentielle pour obtenir un alignement parfait de l'assemblage des organes de coupe et donc une tonte uniforme de la pelouse.

Dévisser les capuchons de protection et raccorder les valves à une prise d'air comprimé équipée d'un manomètre et régler la pression aux valeurs indiquées.

5.3.3 Faire le plein d'huile et d'essence

REMARQUE *Le type d'essence et d'huile à utiliser est indiqué dans le manuel d'utilisation du moteur.*

Pour accéder à la jauge de niveau d'huile, rabattre le siège et enlever le cache situé au-dessous.

Couper le contact et contrôler le niveau d'huile du moteur; selon les modalités indiquées dans le manuel du moteur, il doit se trouver entre les encoches MIN et MAX de la jauge. (Fig. 5.3) Faire le plein de carburant à l'aide d'un entonnoir en ayant bien soin de ne pas remplir complètement le réservoir. (Fig. 5.4)

⚠ DANGER! *Le plein doit s'effectuer quand le moteur est éteint, en plein air ou en tout lieu suffisamment aéré. Ne pas oublier que les vapeurs d'essence sont inflammables ! NE JAMAIS APPROCHER UNE FLAMME DU RESERVOIR POUR EN VERIFIER LE CONTENU ET NE PAS FUMER PENDANT LE PLEIN.*

IMPORTANT *Éviter de verser de l'essence sur les parties en plastique afin de ne pas les endommager; en cas de fuites accidentelles, rincer immédiatement à l'eau. La garantie ne couvre pas les dommages aux pièces en plastique de la carrosserie ou du moteur qui auraient été causés par l'essence.*

5.3.4 Préparation de la machine et montage des protecteurs en sortie (bac de ramassage ou déflecteur d'éjection latérale)

REMARQUE *Cette machine permet d'effectuer la tonte du gazon en plusieurs modalités, en fonction des accessoires qui y sont montés. Les accessoires ici mentionnés peuvent être compris dans l'équipement original ou être achetés en un second temps. Avant de commencer le travail, préparer la machine en fonction de la façon dont on entend effectuer la tonte. EFFECTUER L'OPÉRATION À MOTEUR ÉTEINT.*

⚠ ATTENTION! *Ne jamais utiliser la machine sans avoir installé les protecteurs en sortie!*

• **Préparation pour la coupe et le ramassage de l'herbe dans le bac de ramassage (Fig. 5.5)**

Accrocher le bac de ramassage (1) en introduisant les deux raccords (2) dans les fentes des deux supports (3).

• **Préparation pour la coupe et le broyage de l'herbe (fonction de «mulching») (Fig. 5.7)**

Vérifier que l'intérieur de l'assemblage des organes de coupe est suffisamment propre et sans incrustations d'herbe ou de boue qui pourraient rendre difficile l'opération d'introduction du bouchon défecteur pour le "mulching".

Placer l'assemblage des organes de coupe dans la plus haute position et introduire l'équipement «mulching» (1) dans l'ouverture d'éjection, en le poussant à fond à l'intérieur de la goulotte d'éjection jusqu'à ce qu'il soit bloqué.

Accrocher les deux tirants élastiques (2) aux deux trous présents sur les côtés de la goulotte d'éjection (3).

Puis, appliquer le bac de ramassage selon les indications ci-dessus.

• **Préparation pour la coupe et l'éjection latérale de l'herbe (Fig. 5.8)**

Soulever le levier de sécurité (1) et le protecteur d'éjection latérale (2). Accrocher le défecteur latéral (3) et abaisser le protecteur (2) en veillant à ce qu'il reste bien accroché aux saillies (3a) du défecteur.

Le montage correct du défecteur d'éjection latérale est visible d'après l'alignement des deux flèches (4).

Puis, appliquer le bac de ramassage selon les indications ci-dessus.

5.3.5 Contrôle de la sécurité et de l'efficacité de la machine

1. Vérifier que les dispositifs de sécurité agissent conformément aux indications (voir 5.2).
2. S'assurer que le frein fonctionne convenablement.
3. Ne pas commencer à couper si les organes de coupe vibrent ou si l'on a des doutes sur l'affûtage; toujours se rappeler que:
 - Un organe de coupe mal aiguisé arrache l'herbe et fait jaunir la pelouse.
 - Un organe de coupe desserré cause des vibrations anormales et peut provoquer une situation de danger.

⚠ ATTENTION! *N'utilisez pas la machine si vous n'êtes pas sûrs de son efficacité ni des conditions de sécurité, et contactez immédiatement votre Revendeur pour toutes les vérifications ou réparations nécessaires.*

5.4 UTILISATION DE LA MACHINE

5.4.1 Démarrage

Pour démarrer le moteur (Fig. 5.9):

- ouvrir le robinet d'essence (1) (si prévu) accessible depuis le compartiment de la roue postérieure gauche.
- mettre le levier de vitesses au point mort («N») (voir 4.12 ou 4.22);
- débrayer les organes de coupe (voir 4.3);
- enclencher le frein de stationnement, sur les terrains en pente;
- en cas de démarrage à froid, actionner le starter (voir 4.6);
- en cas de moteur déjà chaud ou sans «starter», il suffit de positionner le levier entre «LENT» et «RAPIDE»;
- introduire la clé, la tourner sur «MARCHÉ» pour établir le contact électrique, puis la positionner sur «DÉMARRAGE» pour démarrer le moteur;
- relâchez-la dès qu'il a démarré.

Après quelques secondes de fonctionnement, porter le levier de l'accélérateur sur la position «RAPIDE», puis sur «LENT».

IMPORTANT *Le starter (si prévu) doit être désactivé dès que le moteur tourne régulièrement; s'il est employé lorsque le moteur est déjà chaud, il peut salir la bougie et causer un fonctionnement irrégulier du moteur.*

REMARQUE *Si la mise en marche s'avère problématique, ne pas trop insister afin de ne pas décharger la batterie et noyer ainsi le moteur. Remplacer la clé sur «ARRÊT», attendre quelques secondes et répéter l'opération. Si le problème persiste, consulter le chapitre «7» de ce manuel et le manuel d'utilisation du moteur.*

IMPORTANT *Ne pas oublier que les dispositifs de sécurité empêchent le démarrage du moteur lorsque les conditions de sécurité ne sont pas respectées (voir 5.2). Dans ces cas, après avoir rétabli la situation d'autorisation de démarrage, il faut reporter la clé sur «ARRÊT» avant de pouvoir démarrer à nouveau le moteur.*

5.4.2 Marche avant et déplacements

Pendant les déplacements:

- Débrayer les organes de coupe.
- Porter l'assemblage des organes de coupe en position de hauteur maximum (position «7»).
- Placer la commande de l'accélérateur dans une position intermédiaire entre «LENT» et «RAPIDE».

Transmission mécanique

- Actionner la pédale jusqu'au fond de la course (voir 4.11) et mettre le levier de vitesse en première (voir 4.12).
- Tenir la pédale appuyée et dégager le frein de stationnement; relâcher graduellement la pédale, qui passera ainsi de la fonction "frein" à la fonction "embrayage", et actionnera les roues arrière (voir 4.11).

▲ ATTENTION! *Relâcher la pédale graduellement pour éviter qu'un démarrage trop brusque ne cause le cabrage et la perte de contrôle du véhicule.*

- Atteindre graduellement la vitesse souhaitée en jouant sur l'accélérateur et le levier de vitesse; pour changer de vitesse, débrayer en utilisant la première partie de la course de la pédale (voir 4.11).

IMPORTANT *La marche avant doit être insérée à l'arrêt.*

Transmission hydrostatique

- Desserrer le frein de stationnement et relâcher la pédale du frein (voir 4.21).
- Appuyer sur la pédale de traction (voir 4.22) en direction «F» et atteindre la vitesse désirée, en agissant sur la pédale et sur l'accélérateur.

▲ ATTENTION! *L'embrayage de la traction doit être effectué selon les modalités déjà décrites (voir 4.22) afin d'éviter qu'un embrayage trop brusque ne cause le cabrage et la perte de contrôle du véhicule, en particulier dans les pentes.*

5.4.3 Freinage

Transmission mécanique

- Pour freiner, appuyer à fond sur la pédale (voir 4.11), en réduisant dans un premier temps la vitesse à l'aide de l'accélérateur, afin de ne pas surcharger inutilement le système de freinage.

Transmission hydrostatique

- Ralentir d'abord la vitesse de la machine en réduisant les tours du moteur puis appuyer sur la pédale du frein (voir 4.21) pour réduire davantage la vitesse, jusqu'à l'arrêt du véhicule.
- Un ralentissement sensible de la machine est obtenu en relâchant la pédale de la traction.

5.4.4 Marche arrière

IMPORTANT *La marche arrière doit être insérée à l'arrêt.*

IMPORTANT *Pour pouvoir reculer avec les organes de coupe embrayés, il faut appuyer et maintenir la pédale d'autorisation (voir 4.7) appuyée pour ne pas provoquer l'arrêt du moteur.*

Transmission mécanique

- Actionner la pédale jusqu'à ce que la machine s'arrête, enclencher la marche arrière en déplaçant latéralement le levier et en le positionnant sur «R» (voir 4.12). Relâcher graduellement la pédale pour embrayer et ainsi, reculer.

Transmission hydrostatique

- Quand la machine est arrêtée, commencer la marche arrière en appuyant sur la pédale de traction en direction «R» (voir 4.22).

5.4.5 Tonte de la pelouse

Pour débiter la tonte:

- Placer l'accélérateur sur «RAPIDE».
- Porter l'assemblage des organes de coupe en position de hauteur maximum.
- laisser chauffer le moteur quelques minutes avant d'embrayer les organes de coupe ;

- embrayer les organes de coupe (voir 4.3) sur le gazon uniquement, en évitant d’embrayer les organes de coupe sur des terrains pierreux ou si l’herbe est trop haute ;

IMPORTANT *Si les organes de coupe sont embrayés sur une herbe trop haute, le moteur pourrait subir une baisse soudaine de tours, voire même s’éteindre, ou encore l’embrayage pourrait s’user.*

- Avancer très graduellement sur le gazon et en faisant bien attention, comme déjà décrit précédemment.
- Régler la vitesse de marche et la hauteur de tonte (voir 4.4) selon les conditions de la pelouse (hauteur, densité et humidité de l’herbe).

Transmission mécanique

- – Herbe haute et touffue - pelouse humide : 1ère vitesse
- – Herbe basse - pelouse sèche : 2ème 3ème vitesse

REMARQUE *La quatrième vitesse est prévue uniquement comme vitesse de transmission sur du plat.*

Transmission hydrostatique

- L’adaptation de la vitesse aux conditions de la pelouse s’obtient de façon graduelle et progressive en agissant opportunément sur la pédale de réglage de la vitesse.

ATTENTION! *Pour les tontes sur terrains en pente, il faut réduire la vitesse d’avancement pour garantir les conditions de sécurité (voir 1A-C7-8-9).*

Il est dans tous les cas préférable de réduire la vitesse dès que le moteur peine; ne pas oublier en effet que la tonte ne sera jamais bonne si la vitesse est trop élevée par rapport à la quantité d’herbe coupée.

Débrayer les organes de coupe et lever l’assemblage des organes de coupe en position de hauteur maximum dès qu’un obstacle doit être affronté.

5.4.6 Vidange du bac de ramassage (Fig. 5.10)

REMARQUE *N’effectuer cette opération que lorsque les organes de coupe sont débrayés;*

dans le cas contraire, le moteur s’arrêterait.

Le bac de ramassage est complètement rempli quand l’herbe coupée commence à rester sur la pelouse. Si on continue la tonte avec le bac de ramassage plein, on risque de boucher la goulotte d’éjection.

Pour vider le bac de ramassage:

- débrayer les organes de coupe (voir 4.3);
- réduire le régime du moteur.
- mettre au point mort (N) (voir 4.12 Transmission mécanique ou 4.22 Transmission hydrostatique) et s’arrêter;
- enclencher le frein de stationnement sur les pentes;
- saisir la poignée postérieure (1) et renverser le bac de ramassage pour le vider.

5.4.7 Vidage de la goulotte d’éjection

La tonte d’herbe très haute ou mouillée, unie à une vitesse d’avancement trop élevée, peut provoquer l’engorgement de la goulotte d’éjection. En cas d’engorgement, il faut:

- S’arrêter, débrayer les organes de coupe et arrêter le moteur.
- Enlever le bac de ramassage;
- Enlever l’herbe accumulée, en agissant depuis la partie de l’ouverture d’éjection de la goulotte.

ATTENTION! *Cette opération doit toujours être effectuée avec le moteur coupé.*

5.4.8 Fin de la tonte

Après la tonte, débrayer les organes de coupe, réduire le nombre de tours du moteur et lever l’assemblage des organes de coupe au maximum pour parcourir le trajet de retour.

5.4.9 Fin du travail

Arrêter la machine, positionner le levier de l’accélérateur sur «LENT» et couper le contact en positionnant la clé sur «ARRÊT». Lorsque le moteur est à l’arrêt, fermer le robinet (1) d’essence (si prévu). (Fig. 5.11)

ATTENTION! *Pour éviter le retour de flamme, placer l’accélérateur sur «LENT» pendant 20 secondes avant de couper le contact.*

IMPORTANT *Pour préserver le chargement de la batterie, ne jamais laisser la clé en position de «MARCHE» lorsque le moteur n’est pas en marche.*

5.4.10 Nettoyage de la machine

Après chaque utilisation, nettoyer l'extérieur de la machine, vider son bac de ramassage et le secouer pour le débarrasser de tout résidu d'herbe ou de terre.

Laver les éléments en plastique de la carrosserie à l'aide d'une éponge imbibée d'eau et de détergent; veiller à ne mouiller ni le moteur ni les composants de l'installation électrique ni la carte électronique située sous le siège.

IMPORTANT *Ne jamais utiliser de lances à haute pression ni de liquides agressifs pour laver la carrosserie et le moteur!*

ATTENTION! *Il faut éviter que des débris et des résidus d'herbe sèche ne s'accumulent sur la partie supérieure de l'assemblage des organes de coupe pour maintenir le niveau optimal d'efficacité et de sécurité de la machine.*

Après chaque utilisation, procéder à un nettoyage soigné de l'assemblage des organes de coupe, pour enlever tout résidu d'herbe ou de débris.

ATTENTION! *Pendant le nettoyage de l'assemblage des organes de coupe, porter des lunettes de protection et éloigner de la zone alentour toutes les personnes ou les animaux.*

- a) Le lavage de l'intérieur de l'assemblage des organes de coupe et de la goulotte d'éjection doit être effectué sur un sol résistant:
- préparer la machine selon la modalité d'utilisation avec laquelle elle a été utilisée la fois d'avant (voir 5.3.4);
 - relier un tuyau d'arrosage au raccord prévu à cet effet (1) et faire couler l'eau (Fig. 5.12);
 - s'asseoir au poste de conduite;
 - abaisser complètement l'assemblage des organes de coupe;
 - démarrer le moteur et maintenir la transmission au point mort;
 - embrayer les organe de coupe et les laisser tourner pendant quelques minutes.

Enlever le bac de ramassage, le déflecteur d'éjection latérale ou l'accessoire "mulching" (si présents), les rincer et les ranger de telle sorte qu'ils puissent sécher rapidement.

- b) Pour nettoyer la partie supérieure de l'assemblage des organes de coupe:
- abaisser complètement l'assemblage des organes de coupe (position «1»);
 - lancer un jet d'air comprimé à travers les ou-

vertures des protections droites et gauches. (Fig. 5.13)

5.4.11 Remisage et inactivité prolongée

En cas d'inactivité prolongée (plus d'un mois), détacher les câbles de la batterie et suivre les instructions contenues dans le manuel d'utilisation du moteur.

(Fig. 5.14) Fermer le robinet du carburant (1). À l'aide d'une pince, retirer le collier (2), détacher le tube du carburant (3) et vider le réservoir en recueillant tout le carburant dans un récipient approprié.

Ouvrir le robinet (1) et démarrer le moteur en le laissant en marche jusqu'à son arrêt provoquée par l'épuisement du carburant qui est resté dans les conduits et dans le carburateur.

Remettre le tube (3) en place en faisant attention à repositionner correctement le collier (2). Ranger la machine dans un endroit sec, à l'abri des intempéries et, si possible, la recouvrir avec une bâche (voir 8.3).

IMPORTANT *La batterie doit être conservée dans un lieu frais et sec. Avant une longue période d'inactivité (plus d'un mois), toujours charger la batterie. Ensuite, avant de reprendre l'activité, procéder à la recharge (voir 6.2.3). À la reprise du travail, s'assurer qu'il n'y a pas de fuite d'essence provenant des tuyaux, du robinet et du carburateur.*

5.5 UTILISATION SUR TERRAINS EN PENTE (Fig. 5.15)

Respecter les limites indiquées (max 10° - 17%).

ATTENTION! *Sur les terrains en pente, il faut partir en marche avant en faisant très attention pour éviter le cabrage de la machine. Réduire la vitesse d'avancement avant d'affronter une pente, surtout en descente.*

DANGER! *Ne jamais passer la marche arrière pour réduire la vitesse dans les pentes: cela pourrait provoquer la perte de contrôle du véhicule, surtout sur des terrains glissants.*

Transmission mécanique

DANGER! *Ne jamais parcourir les descentes avec le changement de vitesse au point mort ou bien avec la friction débrayée ! Passer toujours une vitesse*